

**COMITÉ DE PARENTS**

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 15 avril 2013

<b>Représentant(e)s</b>			
<b>Adrien-Gamache</b>	—	<b>Lajeunesse</b>	Mélanie Lajoie
<b>André-Laurendeau</b>	Isabelle Poisson	<b>Laurent-Benoît</b>	François Fournier
<b>Antoine-Brossard</b>	Marie-Élène L'Espérance Louise Lalumière (S)	<b>Le Déclic</b>	—
<b>Armand-Racicot</b>	Iann St-Denis (S)	<b>Lionel-Groulx</b>	—
<b>Bel-Essor</b>	—	<b>Marie-Victorin (Brossard)</b>	—
<b>Bourgeois-Champagnat</b>	—	<b>Marie-Victorin (Longueuil)</b>	—
<b>Carillon</b>	—	<b>Maurice-L.-Duplessis</b>	—
<b>Charles-Bruneau</b>	Jean-Luc Lafleur	<b>Mgr-A.-M.-Parent</b>	Joanne Costo
<b>Charles-LeMoine</b>	Gilles Vibert	<b>Monseigneur-Forget</b>	—
<b>Christ-Roi</b>	—	<b>Paul-Chagnon</b>	—
<b>Curé-Lequin, Du</b>	—	<b>Paul-De Maricourt</b>	—
<b>D'Iberville</b>	Nathalie Kléber	<b>Pierre-Brosseau</b>	Denis Cadotte
<b>De La Mosaïque</b>	Julie Mercier	<b>Pierre-D'Iberville</b>	Karine Southière (S)
<b>De Maricourt</b>	Renald Hébert	<b>Pierre-Laporte</b>	Ève Filteau (S)
<b>De Normandie</b>	—	<b>Préville</b>	Julie Bourgoïn (S)
<b>Des Mille-Fleurs</b>	Marc Belley	<b>Rabeau</b>	—
<b>Des Quatre-Saisons</b>	—	<b>Sainte-Claire (Brossard)</b>	—
<b>Des Saints-Anges</b>	Valérie St-Laurent	<b>Sainte-Claire (Longueuil)</b>	Julie Roy
<b>Du Jardin-Bienville</b>	—	<b>Saint-Jean-Baptiste</b>	—
<b>Du Tournesol</b>	Sara Lacourse (S)	<b>Saint-Joseph</b>	—
<b>Du Vent-Nouveau</b>	Serge Lefebvre	<b>Saint-Jude</b>	—
<b>École des Petits Explorateurs</b>	Roch Desjardins	<b>Saint-Laurent</b>	—
<b>École secondaire Saint-Edmond</b>	Bruno Marcoux	<b>Saint-Romain</b>	—
<b>Félix-Leclerc</b>	Louise Arsenault	<b>Samuel-De Champlain</b>	Marie-Andrée Farmer
<b>Gaétan-Boucher</b>	—	<b>Secondaire participative l'Agora</b>	—
<b>Gentilly</b>	François Mathieu (S)	<b>Tourterelle</b>	—
<b>George-Étienne-Cartier</b>	Joël St-Pierre		
<b>Georges-P.-Vanier</b>	Éric Richer	<b>Comité ÉHDAA</b>	Isabelle Poisson
<b>Gérard-Filion</b>	Manon D'Astous	<b>Secrétaire administratif</b>	Guillaume Désilets
<b>Guillaume-Vignal</b>	Danielle Volcy	<b>Participants</b>	
<b>Hélène-De Champlain</b>	—	<b>Direction générale</b>	M. Anthony Bellini
<b>Hubert-Perron</b>	—		M. Raynald Thibeault
<b>Internationale de Greenfield Park</b>	—		M. Daniel Ouimet
<b>Jacques-Ouellet</b>	Stéphane Lambert	<b>Ressources financières</b>	Mme Johanne Caron
<b>Jacques-Rousseau</b>	Jacques Seminario	<b>Ressources éducatives</b>	Mme Sophie Latreille
<b>Joseph-De Sérigny</b>	Nathalie Brière		

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après constatation du quorum, le président, M. Jean-Luc Lafleur déclare l'assemblée ouverte à 19h25.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CP-1101-15-04** **IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Cadotte d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

L'ordre du jour adopté est le suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
  - 5.1. Questions des représentants

### **AFFAIRES NOUVELLES**

6. Plan stratégique 2013-2018; projet pour consultation (Présentation)
7. Plan d'organisation scolaire des écoles secondaires (État de situation et information)

### **AFFAIRES EN COURS**

8. Règles d'allocations budgétaires 2013-2014 (Questions)
9. Politique relative au transport des élèves; modifications (Questions)

### **AFFAIRES INTERNES**

10. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 mars 2013
11. Parole au délégué à la FCPQ
12. Parole aux parents-commissaires
13. Parole au représentant ÉHDAA
14. Parole aux membres
15. Levée de l'assemblée

## **3. PAROLE AU PUBLIC**

M. Lafleur souligne la présence de Mme Francine Chabot, commissaire représentant la circonscription 16.

Mme Isabelle Poisson informe les représentants qu'un courriel sera envoyé prochainement afin de savoir si un point relatif aux ÉHDAA est adopté dans les assemblées des différents conseils d'établissement.

#### 4. PAROLE À LA PRÉSIDENTENCE

M. Lafleur donne de l'information sur différents sujets :

- **Soirée des bénévoles** : L'hommage aux bénévoles se tiendra le 8 mai prochain au CFP Jacques-Rousseau. Les représentants peuvent vérifier avec leur direction pour connaître les bénévoles choisis dans leur école.
- **KM Marie-Victorin** : La 27<sup>e</sup> édition de l'activité se déroulera le 12 mai prochain à l'école secondaire Mgr-A.-M.-Parent.
- **ASGEMSO** : La semaine des services de garde en milieu scolaire aura lieu du 13 au 17 mai prochain. Les présidents de conseil d'établissement ont reçu de l'information à ce sujet.
- **Salon Jeunes-PROJET** : L'école secondaire Antoine-Brossard sera l'hôte du salon de la Fondation Jeunes-Projet le 5 mai prochain, où les élèves des écoles innovatrices de la commission scolaire présentent leurs projets.
- **Pétition de la FCPO** : La version électronique de la pétition compte à peine plus de 10 000 signatures. Les représentants qui ont une version papier peuvent remettre les copies à M. Serge Lefebvre.
- **Congrès de la FCPO** : La 37<sup>e</sup> édition se tiendra les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin prochains. Les représentants intéressés peuvent s'inscrire en ligne et faire parvenir par courriel les documents à M. Lafleur. Le Comité de parents acheminera les inscriptions au Service des Ressources Financières pour compléter l'étape de paiement à partir du budget du Comité de Parents.

#### 5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Bellini présente M. Raynald Thibeault, directeur général de la commission scolaire, M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint et Mme Sophie Latreille, directrice des ressources éducatives.

M. Bellini donne de l'information sur différents sujets :

- **Clientèle 2013-2014** : Les premières données sont maintenant connues et sont présentement à l'étude.
- **Soirée des bénévoles** : Les membres de l'exécutif du comité de parents sont invités d'office à la soirée. Les autres représentants peuvent vérifier avec leur direction.
- **Mot de passe visiteur** : Le mot de passe pour se connecter au site de la commission scolaire change tous les mois. Les représentants intéressés pourront le demander au début de chaque assemblée.
- **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence** : Les écoles en sont à la première année de ce plan. Les conseils d'établissement devraient d'ailleurs avoir approuvé leurs plans. Chaque école doit donc avoir une personne-ressource pour chapeauter ce plan; il faut s'y référer avant de faire appel à la commission scolaire.

### 5.1. Questions des représentants

Aucun représentant ne pose de question.

### **AFFAIRES NOUVELLES**

## **6. PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018; PROJET POUR CONSULTATION (PRÉSENTATION)**

M. Thibeault présente le document en consultation *Plan stratégique 2013-2018*.

Mmes et MM Joanne Costo, Nathalie Kleber, Serge Lefebvre, Iann St-Denis, François Fournier et Joël St-Pierre posent des questions. Il en ressort, entre autres, les éléments suivants :

- Le rôle social de l'école se joue à plusieurs niveaux. Les intervenants doivent être conscients du rôle qu'ils jouent; ils ne peuvent pas seulement mettre leur chapeau d'enseignant, de secrétaire ou de direction. Tous doivent être cohérents et engagés afin d'être en osmose avec le milieu qui doit tous nous influencer. Les actions concrètes doivent aussi se tourner vers les élèves eux-mêmes.
- Le plan stratégique n'est pas là pour permettre à la commission scolaire de retenir sa clientèle, mais faire bien pour faire réussir les jeunes. Par ailleurs, l'impact du *Plan d'organisation scolaire*, avec ses couleurs-écoles, n'est pas encore connu; cependant, les directions concernées croient en une tendance positive de rétention des écoles de la CSMV.
- Il y a différents moyens identifiés afin de favoriser une meilleure intégration des garçons à l'école. Malheureusement, cela ne fait pas partie du *Plan stratégique*. Par ailleurs, il faut effectivement trouver des façons de faire pour intéresser les garçons. Certaines actions sont déjà entreprises via un comité qui se penche sur cette problématique.
- Le volet international n'est pas une priorité, mais la commission scolaire doit s'en occuper. Avec la force de la formation professionnelle, beaucoup de choses se passent à l'international. De plus, cette force s'ajoute à la crédibilité et la confiance portées à la CSMV.
- Le financement reçu du MELS pour l'éducation des adultes est très largement insuffisant, ce qui peut entraîner des problématiques et des débordements à certains niveaux. Une des alternatives pour pallier à ces problèmes est la demande logée au ministère pour l'implantation d'une école 15-18 ans. De plus, il faut noter qu'il n'y a pas de liste d'attente pour l'éducation des adultes, seulement au niveau de la francisation. Une vérification sera faite concernant l'accessibilité au service, principalement avec l'école Le Moyne-D'Iberville.
- Les responsables de la commission scolaire ont fait l'exercice de répertorier la liste de tous les partenaires et acteurs socio-économiques avec qui la CSMV fait affaire. Ils regardent maintenant comment tous ces partenaires peuvent s'aider mutuellement; afin d'avoir une meilleure visibilité et un échange accru entre les services. Les élèves sont donc nécessairement partie intégrante de cette vision.
- La notion de responsabilisation rejoint tous les acteurs de la CSMV, afin de favoriser et d'encourager la réussite du plus grand nombre d'élèves. Il faut que tous les intervenants prennent conscience de leur rôle.

M. Thibeault concède que certains représentants peuvent avoir été laissés sur leur appétit en ce qui a trait aux moyens pris par la commission scolaire, celle-ci devra faire des choix et les

appliquer dans son *Plan d'organisation scolaire*.

## **7. PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE DES ÉCOLES SECONDAIRES (ÉTAT DE SITUATION ET INFORMATION)**

M. Bellini fait une mise en contexte, tandis que MM Ouimet et Thibeault présentent le document informatif *Plan d'organisation scolaire des écoles secondaires*.

Mmes et MM Julie Roy, Isabelle Poisson, Joanne Costo, Serge Lefebvre, Iann St-Denis, Joël St-Pierre, François Fournier, Jacques Seminario et Jean-Luc Lafleur posent des questions. Il en ressort, entre autres, les éléments suivants :

- Chaque couleur-école a reçu suffisamment d'inscriptions pour exister, mais pas nécessairement avec des classes pleines. Il était prévisible que cela arrive, mais tout devrait se combler au court terme. Seul le projet «globe-trotteur» n'avait reçu que six inscriptions; les élèves ont donc été dirigés vers d'autres programmes. Une révision sera faite à l'automne. De plus, certains programmes ont eu une plus forte demande et les groupes ont dû être limités (ex. PEI)
- Il faut comprendre que c'est la Ville de Longueuil qui s'est retirée du protocole d'entente avec l'école secondaire St-Jean-Baptiste, afin de conserver le volet municipal à la nouvelle bibliothèque.
- L'école Jacques-Rousseau partage présentement des locaux avec l'école Pierre-Dupuy, mais leurs fortes croissances font que les deux écoles ne peuvent plus s'agrandir. Il faut noter qu'en formation professionnelle, au Québec principalement, mais surtout à la CSMV, nous sommes parmi les meilleurs au pays et à l'international. Un plan devrait donc être déposé à la ministre d'ici la fin de l'année afin de procéder à l'implantation d'une école d'hôtellerie et une autre pour les 15-18 ans. Ces décrocheurs ont souvent des besoins particuliers qu'il faut combler au lieu de les échapper. La commission scolaire étudie présentement ce qui se fait ailleurs (l'Impact à Boucherville, étude de la commission scolaire de Trois-Rivières). Les parents devraient être consultés.
- Concernant les grilles horaires, toutes les écoles sont en conformité avec le régime pédagogique, selon les couleurs des écoles. Les conseils d'établissement ont été aidés par les ressources éducatives afin de savoir où couper.
- Il est présentement trop tôt pour faire un bilan des inscriptions de cette année et leurs effets. Par ailleurs, la commission scolaire devrait revoir la façon de faire la promotion de ses écoles avec un comité spécial. Il serait également intéressant de laisser la parole aux jeunes lors des journées portes ouvertes, plutôt que seulement aux enseignants.
- Même si la commission scolaire reçoit beaucoup de demandes pour le PEI, il ne faut pas mélanger cela avec l'implantation d'une école d'hôtellerie. Ce sont effectivement deux types de clientèle différente, qui reçoivent des enveloppes différentes. Par ailleurs, même si la CSMV comblait toutes les demandes en PEI, la demande pour un cours en hôtellerie serait toujours plus élevée.
- La commission scolaire attend d'avoir tous les chiffres pour connaître le pourcentage d'élèves inscrits en projets particuliers et celui des classes ordinaires. Par ailleurs, des rencontres sont prévues avec des spécialistes afin de connaître les impacts de la surspécialisation, autant pour les jeunes en projets particuliers que ceux en classes ordinaires. Les ressources éducatives s'affaireront à cela dans les prochaines semaines.
- Il semble que les écoles privées commencent à ressentir la pression exercée par la CSMV. La baisse effective de leur clientèle semble les pousser à faire davantage de publicité.
- Une vérification sera faite concernant l'impact sur le transport scolaire de l'offre de service hors des secteurs-écoles habituels

---

---

**AFFAIRES EN COURS**

**8. RÈGLES D'ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2013-2014 (QUESTIONS)**

Mme Caron reçoit les questions des représentants concernant le document en consultation *Règles d'allocations budgétaires 2013-2014*.

Mme et MM Isabelle Poisson, Serge Lefebvre, Jean-Luc Lafleur et Denis Cadotte posent des questions. Il en ressort, entre autres, les éléments suivants :

- L'argent prévu pour les cours d'été doit tout couvrir, en plus des mesures spéciales pour les élèves HDAA qui en ont besoin (ex. un accompagnateur). Un problème spécifique est effectivement survenu l'été dernier, mais il est clair que ce n'est pas aux parents de couvrir les frais pour les besoins spécifiques. La commission scolaire doit s'ajuster aux nouvelles réalités.
- Le taux de sorties sans diplôme pour l'école d'Iberville a été ajusté à 26,4%, tandis que les écoles qui avaient la valeur 0% auront plutôt un trait, car elles n'embarquent pas dans les calculs.
- Une vérification sera faite pour l'école Charles-Bruneau, car le taux semble plafonner quant à la francisation.
- De 80% à 90% des élèves qui fréquenteront la nouvelle école Lucille-Teasdale viendront de Brossard; il a donc été convenu d'utiliser les données de la présente école Pierre-Brosseau. Les données pourront être ajustées dans le futur.

**9. POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT DES ÉLÈVES; MODIFICATIONS (QUESTIONS)**

M. Bellini informe les représentants qu'il aimerait recevoir les recommandations du comité de parents ce soir même, car le conseil des commissaires adoptera finalement sa politique lors de l'assemblée du 23 avril. Aucun représentant ne s'oppose à la demande. M. Bellini ajoute que les représentants peuvent également rendre des recommandations via leurs conseils d'établissement.

Mme Nathalie Kleber et M. Roch Desjardins posent des questions. Il en ressort les éléments suivants :

- Il est toujours difficile de départager ce qui doit peut être fait dans un cas de garde partagée. Pour commencer, les deux 2 parents doivent demeurer dans le même secteur pour avoir droit au transport. De plus, la commission scolaire utilise l'adresse principale de l'enfant; dans un cas de véritable garde partagée, l'élève pourrait se retrouver légalement avec deux adresses. Un suivi sera fait pour valider les informations.
- Lorsqu'il est question d'un deuxième enfant, il s'agit d'un second enfant qui utilise le service des places disponibles du transport scolaire sur tout le territoire de la commission scolaire.

**CP-1102-15-04** **IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Cadotte que le comité de parents de la commission scolaire Marie-Victorin recommande au conseil des commissaires d'adopter le document en consultation *Politique relative au transport des élèves* tel que déposé.

---

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**AFFAIRES INTERNES**

**10. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 18 MARS 2013**

**CP-1103-15-04** **IL EST PROPOSÉ** par Mme Louise Lalumière d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 18 mars 2013 tel que déposé.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**11. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPQ**

M. Serge Lefebvre fait un résumé des dernières activités concernant la Fédération des comités de parents du Québec :

- Il est important de signer massivement la pétition de la Coalition priorité éducation, qui vise à faire de l'éducation publique une priorité nationale au Québec. Les représentants ont jusqu'au 11 mai pour faire parvenir les copies en version papier. M. Thibeault propose également de recevoir les copies au siège social et de s'en occuper.
- Un conseil général réunissant tous les délégués des comités de parents aura lieu en fin de semaine. Il sera question du protecteur de l'élève; il semble qu'il n'y a pas beaucoup de rapports qui respectent la loi.
- Le Conseil supérieur de l'enseignement devrait lancer quelque chose à l'automne concernant l'implantation de la réforme scolaire. La Fédération étudiera cela aussi.
- Une étude sur l'utilisation de la taxe scolaire sera réalisée.
- La mise en place d'une grille horaire dans les écoles qui instaurent un projet particulier semble poser problème. Un outil devrait être présenté.
- Le Comité implication parentale pour la réussite et la persévérance scolaire se penchera sur la formation professionnelle.

M. Lefebvre rappelle sa demande concernant les bulletins dans les écoles avec allophones. Il semble que les discussions avec le sous-ministre ne permettent pas de savoir de quelle façon tout se déroule. M. Denis Cadotte, selon ce qui se passe à l'école secondaire Pierre-Brosseau, il semble que le problème se situe au niveau du manque d'interprètes pour expliquer les bulletins aux parents.

**12. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES**

M. Jacques Seminario fait un résumé des dernières activités du conseil des commissaires. Il rappelle aux représentants que les deux commissaires parents ne peuvent pas faire état de toutes les discussions des comités de travail, puisque celles-ci doivent rester confidentielles. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- Lors de l'assemblée du 26 mars dernier, les règles de passage au secondaire et les calendriers scolaires 2013-2014 ont été adoptés.

M. Lafleur précise que les dates limites de remise des bulletins sont inscrites aux calendriers, tel que recommandé. De plus, les journées pédagogiques de novembre sont placées les 21 et

22 novembre.

### **13. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA**

Mme Isabelle Poisson fait un résumé des dernières activités du comité ÉHDAA, dont la dernière rencontre s'est tenue le 27 mars dernier :

- Le comité a reçu la présentation sur les *Règles d'allocations budgétaires 2013-2014*. Le comité rendra ses recommandions le 22 avril prochain; celui-ci aimerait recommander d'être consulté directement sur l'attribution des ressources.
- Un sous-comité a été formé afin de favoriser le partage de l'information concernant la clientèle HDAA. Un autre sous-comité sera également formé pour étudier ce qui se passe dans les services de garde, qui semblent manquer de ressources de toutes sortes. Chacun des comités aura son propre plan d'action.

### **14. PAROLE AUX MEMBRES**

Aucun représentant ne prend la parole.

### **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CP-1104-15-04** L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie St-Laurent de lever l'assemblée. Il est 21h35.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

\_\_\_\_\_  
Jean-Luc Lafleur  
Président

\_\_\_\_\_  
Guillaume Désilets  
Secrétaire administratif

---

### **POUR COMMUNIQUER AVEC LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV**

Présidence : **comitep@csmv.qc.ca**  
Commissaire-parent—primaire : **rep\_pri@csmv.qc.ca**  
Commissaire-parent—secondaire : **rep\_sec@csmv.qc.ca**